



ENVIRONNEMENT - PAYSAGE

ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Avec l'élargissement des territoires et de nouvelles obligations, les Établissements public de coopération intercommunale du Grand Pau sont en pleine construction de leurs politiques communautaires. En 2017, le Grand Pau regroupait pas moins de trois démarches de Plan Local d'Urbanisme intercommunaux en cours, un Plan Climat Air Energie Territorial en cours de finalisation sur l'agglomération et deux autres naissants. Dans ce contexte et pour progresser dans la prise en compte de l'énergie et du climat dans les documents d'urbanisme, les élus du Syndicat Mixte du Grand Pau ont jugé utile de conduire des actions de sensibilisation.

Objectif : permettre aux élus de comprendre et de mieux maîtriser les enjeux énergétiques et climatiques en apportant des éléments concrets de réponses et d'intégration dans les politiques publiques d'urbanisme. Il s'agissait plus globalement de cerner les outils et leviers réglementaires, ainsi que les actions à mettre en œuvre pour accompagner la transition énergétique de nos territoires au travers de l'aménagement.

Pour y parvenir, le Syndicat Mixte du Grand Pau a construit et porté un cycle d'actions sur deux ans en partenariat avec l'ADEME, l'AUDAP et avec la participation de la DDTM 64 et l'appui du CEREMA.

En combinant temps politiques, réunions techniques ou encore visites de terrain, et en mobilisant des outils novateurs ou des retours d'expériences, le cycle de sensibilisation a tout d'abord visé à une bonne compréhension des liens étroits entre les enjeux énergétiques, climatiques et l'urbanisme pour ensuite découvrir sur le terrain des solutions et réalisations concrètes.

Il fut également l'occasion pour le Grand Pau d'animer avec l'appui de l'AUDAP un réseau de techniciens responsables urbanisme et climat/énergie des EPCI et de la DDTM64 dans le but d'une montée en compétence sur ces enjeux et d'une plus grande synergie entre les démarches et les territoires. ■



100
personnes ont
participé aux différentes
actions de sensibilisation



4
Temps forts organisés



3
Partenaires

ARRÊT EN IMAGES SUR 2 ANS D' ACTIONS

SÉMINAIRE

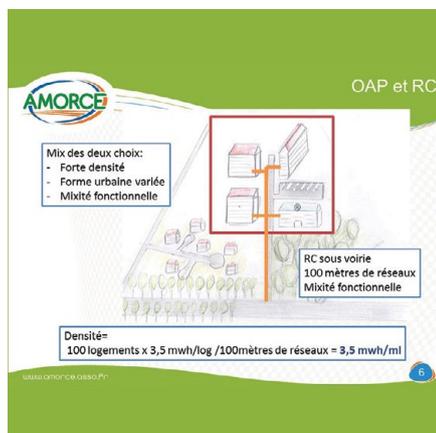


28 JUIN 2017

« La Transition énergétique dans les politiques d'urbanisme : Des fondamentaux à leurs traductions opérationnelles »

Ce séminaire a permis de présenter le rôle clef que jouent les collectivités concernant le changement climatique, mais aussi dans la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables et l'amélioration de la qualité de l'air. Le témoignage de la communauté de communes Coeur Haute Lande fortement engagée dans cette voie a montré que c'est possible. Ce fut également l'occasion pour la DDTM des Pyrénées-Atlantiques de rappeler le contexte réglementaire.

> <https://goo.gl/5nWLQn>



FORMATION

13 NOVEMBRE 2017

« Transition énergétique et urbanisme : les leviers à mobiliser »

Dans le cadre de son partenariat avec le Syndicat Mixte du Grand Pau, l'ADEME a organisé une formation délocalisée sur Pau. Elle a eu pour but de renforcer les compétences des techniciens des EPCI du Grand Pau et de la DDTM des Pyrénées-Atlantiques sur la traduction réglementaire des enjeux énergétiques dans un PLUi. Cette formation d'une journée, dispensée par l'association AMORCE, a permis à travers des références réglementaires, des exemples et des exercices d'application, de mieux comprendre les possibilités d'action d'un PLUi.

> <https://goo.gl/vn7Wje>

2017 > 2018

ANALYSE TECHNIQUE PARTAGÉE



24 SEPTEMBRE 2018

« Analyse du CEREMA sur la prise en compte de l'énergie et du climat dans le projet du SCoT Grand Pau »

Le Grand Pau a convié les élus et techniciens des EPCI des Commissions Urbanisme et Environnement ainsi que les services de l'Etat à la présentation des résultats de l'outil Clim'Urba développé par le CEREMA. Cet outil innovant, malgré ces différentes finalités (sensibilisation, aide durant la construction du projet, ...), a été utilisé pour évaluer le niveau de prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques dans le SCoT en vigueur. En passant en revue l'ensemble des leviers obligatoires ou facultatifs contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la transition énergétique, l'outil a généré le profil «climatique» du territoire.

> <https://goo.gl/DH4PmV>

> <https://goo.gl/Kmmf4n>



VISITE DE TERRAIN

13 NOVEMBRE 2018

« Écotour énergie / climat : visite d'opérations d'urbanisme durable et de transition énergétique »

Proposée aux élus et techniciens du territoire du SCoT Grand Pau, cette journée a permis de visiter l'écoquartier Bellevue de la commune de Saint-Clar, dans le Gers, en présence du Maire et de l'architecte urbaniste accompagnant le projet. L'après-midi a été consacrée à la découverte de dispositifs d'énergies renouvelables, dont les panneaux photovoltaïques organiques déployés à titre expérimental sur des équipements publics de la communauté de communes Adour Madiran ainsi que la chaufferie bois de Vic-en-Bigorre. Deux vidéos présentent les temps forts de cette journée.

> <https://goo.gl/uR8obV>

> <https://goo.gl/zYqDVj>

REGARDS CROISÉS



MARC
CABANNE

PRÉSIDENT
DU SYNDICAT
MIXTE DU
GRAND PAU



LAURENT
THIBAUD

DIRECTEUR
RÉGIONAL DÉLÉGUÉ
À L'ADEME
NOUVELLE-AQUITAINE

Aujourd'hui, la transition énergétique et climatique est l'affaire de tous, et principalement des collectivités locales qui ont une forte responsabilité en matière d'urbanisme et d'aménagement.

De la manière d'organiser le développement et la mobilité sur un territoire en limitant l'étalement urbain, ou de préserver des espaces naturels, y compris en ville pour réduire les îlots de chaleur, jusqu'à la façon de concevoir une urbanisation plus compacte, mieux orientée et utilisant des matériaux et des énergies renouvelables, les collectivités représentent localement un acteur majeur de la transition énergétique et climatique de nos territoires, pour le bien-être de tous.

Elles doivent désormais intégrer cette dimension, en amont, dès l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT, PLU(i)...), mais aussi dans la définition des programmes des opérations d'aménagement afin de s'adapter aux évolutions climatiques qui sont en cours et qui risquent d'être amplifiées à l'avenir, comme l'augmentation des périodes de canicule ou du risque d'inondation. ■

L'ADEME collabore depuis longtemps avec les collectivités, techniquement et financièrement, dans la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique (TEE). Sa réussite implique un engagement fort et de long terme des collectivités sur une large diversité de thématiques. Elle représente également de nouvelles perspectives pour les territoires en termes d'attractivité, de développement local et de meilleure cohésion sociale.

C'est dans ce nouveau contexte que l'ADEME vient d'adopter sa stratégie collectivités 2017-2022 qui cible prioritairement les Régions et les intercommunalités comme les maillons essentiels de la TEE. Financeur, incitateur, tiers de confiance ou encore co-constructeur, l'ADEME privilégie plusieurs postures complémentaires pour accompagner les territoires. Dans son rôle d'opérateur de l'État, elle contribue à élargir la mobilisation des collectivités pour accélérer la TEE et imaginer les voies de demain en adoptant une vision plus transversale et interdisciplinaire.

Parallèlement, l'ADEME renforce ses collaborations avec les nombreux partenaires qui, chacun à leur niveau détiennent une partie des réponses et des solutions attendues par les collectivités. ■

Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées

Petite Caserne
2 allée des Platanes
BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. + 33 (0)5 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. + 33 (0)5 33 64 00 30

Crédits Photos

AUDAP, sauf mention

Comité de rédaction

Cécile Gallato, Ludovic Réau

Conception & réalisation graphique

AUDAP

Impression :

AUDAP - 07/02/2019



Flashez le code
pour télécharger
le document

@audap_org

www.audap.org